

Demande de modification – Opérations non financières Contrats Comptes à intérêt garanti (CIG) et contrats à fonds distincts Manuvie

Dans la présente Demande, *vous, votre, vos* et titulaire renvoient à la personne titulaire des droits attachés à la propriété du contrat, et *nous* désigne **La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers** (Manuvie). Manuvie est l'émetteur de tous les contrats à fonds distincts de Manuvie et le répondant des clauses de garantie contenues dans ces contrats.

Toutes les modifications doivent être paraphées par TOUS les signataires de ce formulaire.

1 Renseignements sur le contrat

Remplissez la présente section quel que soit le changement demandé.

Prénom et nom du titulaire (n° 1)	N°(s) de contrat
Prénom et nom du titulaire (n° 2)	

2 Changement de bénéficiaire

Les bénéficiaires que vous désignez dans la présente section recevront une prestation de décès au décès du dernier rentier survivant.

Dans le cas des contrats RER/CRI/REIR/RERI assortis d'une option Avec copreneur, ou si votre conjoint ou conjoint de fait est désigné à titre de rentier remplaçant, le cas échéant, le copreneur ou le rentier remplaçant doit être désigné comme seul bénéficiaire.

Au Québec, si vous désignez votre conjoint de bénéficiaire, la désignation est irrévocable sauf si vous cochez la case révocable ci-après.

Révocable

Si vous désignez un bénéficiaire irrévocable, vous ne pouvez pas modifier la désignation, retirer des fonds, augmenter le montant des retraits périodiques, céder le contrat ni en transférer la propriété sans le consentement écrit du bénéficiaire ou sauf dispositions contraires dans la loi.

Un bénéficiaire irrévocable qui est mineur ne peut donner son consentement; le père, la mère ou le tuteur de ce bénéficiaire ne peut le faire en son nom.

Dans le cas des contrats CELI, FERR, FRV, FRRI, FRRP ou FRVR, si le seul bénéficiaire à votre décès est votre conjoint ou conjoint de fait, le contrat est maintenu en vigueur et votre conjoint ou conjoint de fait en deviendra le nouveau titulaire, à moins qu'il en décide autrement. Veuillez consulter le document Notice explicative et contrat.

En remplissant la présente section, vous, le titulaire du contrat, annulez et remplacez toute désignation de bénéficiaire antérieure. Vous devez mentionner TOUS les premiers bénéficiaires et bénéficiaires en sous-ordre.

Nom des premiers bénéficiaires	Lien avec le rentier (au Québec, lien avec le titulaire du contrat)	Pourcentage de la prestation de décès
		%
		%
		%
		%
TOTAL (doit être de 100 %)		100 %

Nom des bénéficiaires en sous-ordre <small>Les bénéficiaires en sous-ordre n'ont aucun droit sur la prestation de décès si l'un des premiers bénéficiaires existe au moment du décès du rentier.</small>	Lien avec le rentier (au Québec, lien avec le titulaire du contrat)	Pourcentage de la prestation de décès
		%
		%
		%
		%
TOTAL (doit être de 100 %)		100 %

Fiduciaire(s) du ou des bénéficiaires mineurs (sauf au Québec)	
Signature du bénéficiaire irrévocable et/ou du cessionnaire en garantie (créancier hypothécaire)	Date de signature (jj/mmmm/aaaa)
Signature du témoin	

3 Changement ou ajout d'un rentier remplaçant

Contrats non enregistrés et certains RER/CRI/RERI/REIR seulement

Vous ne pouvez pas désigner un rentier remplaçant dans le cas des contrats assortis de l'option Avec copreneur, ou pour certains contrats RER/CRI/RERI/REIR. Veuillez consulter votre notice explicative pour obtenir des détails.

Dans le cas des contrats RER/CRI/RERI/REIR le rentier remplaçant doit être le conjoint ou le conjoint de fait du titulaire comme défini dans la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et le conjoint ou le conjoint de fait doit être désigné comme seul bénéficiaire.

En remplissant la présente section, vous, le titulaire du contrat, annulez et remplacez toute désignation de rentier remplaçant antérieure.

Prénom et nom du rentier remplaçant	
Lien avec vous	Signature du rentier remplaçant
Dans le cas des contrats non enregistrés, la signature du rentier remplaçant est exigée à moins que celui-ci ne soit un mineur.	
Signature du bénéficiaire irrévocable et/ou du cessionnaire en garantie (créancier hypothécaire)	Date de signature (jj/mmmm/aaaa)
Signature du témoin	

4 Changement ou ajout d'un titulaire remplaçant ou subrogé

Contrats non enregistrés seulement

Vous pouvez désigner un titulaire remplaçant qui deviendra le titulaire du contrat advenant votre décès.

Ne désignez pas de titulaire remplaçant si vous cochez la case *Dévolution aux cotitulaires*.

En remplissant la présente section, vous, le titulaire du contrat, annulez et remplacez toute désignation de titulaire remplaçant antérieure. Tous les droits découlant de votre contrat seront transmis au titulaire remplaçant advenant votre décès.

Prénom et nom du titulaire remplaçant ou subrogé

Lien avec vous

5 Changement ou ajout d'un titulaire remplaçant

Contrats de compte d'épargne libre d'impôt (CELI) seulement

Reportez-vous au document Notice explicative et contrat pour déterminer si vous pouvez désigner un titulaire remplaçant.

Nom du titulaire remplaçant (prénom et nom de famille)

Le titulaire remplaçant doit être le conjoint ou le conjoint de fait du rentier comme défini dans la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada).

6 Transfert de propriété

Contrats non enregistrés seulement

En remplissant la présente section, vous, le titulaire du contrat, annulez toute désignation de bénéficiaire, de rentier remplaçant et de titulaire remplaçant (subrogé) antérieure et transmettez tous les droits découlant du contrat au(x) nouveau(x) titulaire(s) du contrat.

Nous enverrons toute correspondance future concernant le contrat à l'adresse du nouveau titulaire du contrat. Celui-ci devrait désigner de nouveaux bénéficiaires en remplissant la section 2, *Changement de bénéficiaire*. Si le nouveau titulaire du contrat n'est pas le rentier, il peut remplir la section 4 pour désigner un titulaire remplaçant. Un nouveau numéro sera attribué au contrat à des fins administratives seulement.

Nouveau titulaire (n° 1)

Si le titulaire n'est pas un particulier (p. ex. une société, une fiducie ou une autre organisation), veuillez remplir le formulaire NN1555F, *Vérification de l'identité des sociétés de capitaux et des entités autres que des personnes physiques*.

Pour une liste des secteurs d'activité et des professions valides, consultez le formulaire NN1655F, *Secteurs d'activité et professions valides*.

Quelle pièce d'identité allez-vous présenter à un conseiller autorisé aux fins de vérification, comme la loi l'exige? Si vous n'avez pas de pièce d'identité valide, ou si vous ne pouvez pas rencontrer votre conseiller en personne, veuillez nous faire parvenir le formulaire NN1663F, *Identification à deux niveaux*, dûment rempli.

Si vous n'avez pas de SSN ni d'ITIN, vous avez 90 jours pour en faire la demande et vous devez nous le fournir dans les 15 jours qui suivent sa réception.

Raisons pour lesquelles un TIN n'est pas fourni :

A : Vous demanderez un TIN ou en avez demandé un, mais ne l'avez pas encore reçu.

B : Votre territoire de résidence aux fins de l'impôt ne fournit pas de TIN à ses résidents.

C : Autre (précisez la raison)

Prénom et nom du nouveau titulaire (n° 1) Titre du nouveau titulaire (M^{me}, M., etc.) Sexe Masculin Féminin

Adresse (numéro, rue et appartement) Ville Province Code postal

Numéro de téléphone Date de naissance (jj/mmmm/aaaa) NAS/numéro d'entreprise (NE)/numéro de compte de fiducie

Les renseignements suivants sont exigés et doivent toujours être fournis pour le nouveau titulaire.

Situation d'emploi Employé Travailleur autonome Retraité Sans emploi

Dans quel domaine travaillez-vous? (le plus récent si vous êtes retraité ou chômeur) Profession (la plus récente si vous êtes retraité ou chômeur)

Nom de votre employeur (le plus récent si vous êtes retraité ou chômeur)

Passeport Permis de conduire Autre _____

Numéro du document Autorité émettrice

Date d'expiration (jj/mmmm/aaaa) Date à laquelle l'identité a été vérifiée (jj/mmmm/aaaa)

Quelle est votre résidence fiscale? Cochez toutes les réponses qui s'appliquent.

Vous avez une résidence fiscale au Canada.

Vous avez une résidence fiscale aux États-Unis ou êtes un citoyen des États-Unis. Veuillez fournir votre numéro de sécurité sociale (SSN) ou votre numéro d'identification du particulier aux fins fiscales (ITIN). _____

Vous avez une résidence fiscale dans un territoire autre que le Canada ou les États-Unis. Veuillez fournir les renseignements demandés ci-après pour chaque territoire autre que le Canada ou les États-Unis.

Territoire de résidence fiscale Numéro d'identification fiscale (TIN)

Raison pour laquelle un TIN n'est pas fourni

A B C, Précisez :

Territoire de résidence fiscale Numéro d'identification fiscale (TIN)

Raison pour laquelle un TIN n'est pas fourni

A B C, Précisez :

Lien avec le titulaire actuel

6 Transfert de propriété (suite)

Nouveau titulaire (n° 2)

Pour une liste des secteurs d'activité et des professions valides, consultez le formulaire NN1655F, *Secteurs d'activité et professions valides*.

Quelle pièce d'identité allez-vous présenter à un conseiller autorisé aux fins de vérification, comme la loi l'exige? Si vous n'avez pas de pièce d'identité valide, ou si vous ne pouvez pas rencontrer votre conseiller en personne, veuillez nous faire parvenir le formulaire NN1663F, *Identification à deux niveaux*, dûment rempli.

Si vous n'avez pas de SSN ni d'ITIN, vous avez 90 jours pour en faire la demande et vous devez nous le fournir dans les 15 jours qui suivent sa réception.

Raisons pour lesquelles un TIN n'est pas fourni :

A : Vous demanderez un TIN ou en avez demandé un, mais ne l'avez pas encore reçu.

B : Votre territoire de résidence aux fins de l'impôt ne fournit pas de TIN à ses résidents.

C : Autre (précisez la raison)

Le cas échéant, les bénéficiaires irrévocables ou les cessionnaires en garantie (créanciers hypothécaires) doivent autoriser l'opération demandée en signant ci-contre.

Prénom et nom du nouveau titulaire (n° 2)		Titre du nouveau titulaire (M ^{me} , M., etc.)		Sexe <input type="radio"/> Masculin <input type="radio"/> Féminin	
Adresse (numéro, rue et appartement)		Ville		Province	Code postal
Numéro de téléphone	Date de naissance (jj/mmmm/aaaa)		NAS/numéro d'entreprise (NE)/numéro de compte de fiducie		

Les renseignements suivants sont exigés et doivent toujours être fournis pour le nouveau titulaire.

Situation d'emploi <input type="radio"/> Employé <input type="radio"/> Travailleur autonome <input type="radio"/> Retraité <input type="radio"/> Sans emploi			
Dans quel domaine travaillez-vous? (le plus récent si vous êtes retraité ou chômeur)		Profession (la plus récente si vous êtes retraité ou chômeur)	
Nom de votre employeur (le plus récent si vous êtes retraité ou chômeur)			
<input type="radio"/> Passeport <input type="radio"/> Permis de conduire <input type="radio"/> Autre _____			
Numéro du document		Autorité émettrice	
Date d'expiration (jj/mmmm/aaaa)		Date à laquelle l'identité a été vérifiée (jj/mmmm/aaaa)	

Quelle est votre résidence fiscale? Cochez toutes les réponses qui s'appliquent.

- Vous avez une résidence fiscale au Canada.
- Vous avez une résidence fiscale aux États-Unis ou êtes un citoyen des États-Unis. Veuillez fournir votre numéro de sécurité sociale (SSN) ou votre numéro d'identification du particulier aux fins fiscales (ITIN). _____
- Vous avez une résidence fiscale dans un territoire autre que le Canada ou les États-Unis. Veuillez fournir les renseignements demandés ci-après pour chaque territoire autre que le Canada ou les États-Unis.

Territoire de résidence fiscale		Numéro d'identification fiscale (TIN)	
Raison pour laquelle un TIN n'est pas fourni <input type="radio"/> A <input type="radio"/> B <input type="radio"/> C, Précisez :			
Territoire de résidence fiscale		Numéro d'identification fiscale (TIN)	
Raison pour laquelle un TIN n'est pas fourni <input type="radio"/> A <input type="radio"/> B <input type="radio"/> C, Précisez :			
Lien avec le titulaire actuel			

Au décès d'un titulaire qui n'est pas le rentier (lorsqu'il y a plus d'un titulaire) :

- Dans toutes les provinces sauf au Québec, on présume que la propriété du contrat est de type conjointe avec dévolution aux cotitulaires.
- Au Québec, si vous désirez que les titulaires supplémentaires soient des titulaires subrogés, tous les titulaires doivent apposer leurs initiales dans la case.

Dans toutes les provinces et au Québec, lorsque tous les titulaires ont apposé leurs initiales, la part d'un titulaire qui décède est dévolue d'office aux cotitulaires survivants. Toutefois, au Québec, si un titulaire omet d'apposer ses initiales dans la boîte aux fins de la désignation du titulaire subsidiaire, sa part est dévolue à ses ayants droit.

Quels sont l'objectif et l'utilisation/les utilisations prévue(s) du contrat?

- Fonds d'urgence Épargne à court terme Études Fonds d'exploitation
 Achat immobilier Épargne-retraite Planification successorale Placements à long terme

Le ou les nouveaux titulaires agissent-ils pour le compte d'un tiers?

- Non Oui (Veuillez remplir le formulaire NN0975F, *Vérification de l'identité des clients et des tiers*.)

Signature du bénéficiaire irrévocable ou du cessionnaire en garantie (créancier hypothécaire)		Date de signature (jj/mmmm/aaaa)	
Signature du témoin			

7 Changement de nom

Remplissez la présente section pour signaler un changement de nom, **et non** pour changer une désignation.

Indiquez le nom qui doit être changé

- Nom du titulaire Nom du titulaire remplaçant Nom du rentier Nom du rentier remplaçant
 Nom du bénéficiaire Nom du prestataire des retraites périodiques Nom du copreneur
(ne s'applique pas à RevenuPlus version 1)

Motif du changement

- Mariage Adoption Divorce
 Autre (précisez et annexe les documents juridiques appropriés)

Les renseignements suivants sont exigés et doivent toujours être fournis dans le cas d'un changement de nom.

Si le nom du titulaire a changé, quelle pièce d'identité attestant le nouveau nom le titulaire présente-t-il à un conseiller autorisé aux fins de vérification de son identité, comme la loi l'exige? S'il n'a pas de pièce d'identité valide, ou qu'il ne peut pas rencontrer un conseiller en personne, il doit nous faire parvenir le formulaire NN1663F, *Identification à deux niveaux*, dûment rempli.

- Passeport Permis de conduire Autre _____

Numéro du document	Autorité émettrice
Date d'expiration (jj/mmmm/aaaa)	Date à laquelle l'identité a été vérifiée (jj/mmmm/aaaa)
Prénom et nom antérieurs	
Prénom et nom actuels	Titre (M ^{me} , M., etc.)

Si le titulaire n'est pas un particulier (p. ex. une société, une fiducie ou une autre organisation), veuillez remplir le formulaire NN1555F, *Vérification de l'identité des sociétés de capitaux et des entités autres que des personnes physiques*.

8 Signature

S'il y a plusieurs titulaires, ces derniers doivent tous signer ci-contre.

Dans le cas des sociétés, les signatures doivent être conformes à la Résolution du conseil d'administration.

Dans le cas d'une fiducie ou d'une succession, tous les fiduciaires ou exécuteurs testamentaires doivent signer à moins de stipulation contraire dans le contrat de fiducie ou le testament.

Pour toutes les autres entités, les signatures doivent être conformes aux documents qui accordent aux signataires autorisés le pouvoir de passer des contrats et de faire des placements au nom de l'entité (par ex. une Résolution du conseil d'administration ou procès-verbal par lesquels ce pouvoir est accordé).

En signant ci-dessous, vous déclarez que vous avez pris connaissance des conditions suivantes et que vous les acceptez.

- Vous nous autorisez à exécuter les opérations que vous avez demandées.
- Les renseignements fournis sont exacts et complets et vous acceptez de nous aviser de tout changement concernant ces renseignements.
- La désignation d'un bénéficiaire irrévocable restreindra vos droits au titre du présent contrat, à moins que vous n'obteniez une autorisation écrite du bénéficiaire ou sauf dispositions contraires dans la loi.
- Dans le cas d'un FRV, d'un FRRI, d'un FRRP ou d'un FRVR, les droits des bénéficiaires peuvent être restreints en vertu du contrat ou de l'avenant d'immobilisation.
- Si la propriété du contrat vous est transférée, vous avez lu la Déclaration relative aux renseignements personnels figurant à la page 5 du présent formulaire, vous en avez compris les termes et vous les acceptez.

Une copie, une télécopie, une copie numérisée ou une image de la désignation de bénéficiaire figurant dans le présent formulaire est aussi valide que l'original.

Date de signature (jj/mmmm/aaaa)	
Signature du titulaire (n° 1)	Signature du titulaire (n° 2)
Signature du nouveau titulaire (n° 1)	Signature du nouveau titulaire (n° 2)

9 Renseignements sur le conseiller

En signant ci-dessous, le conseiller atteste ce qui suit :

- Il a vérifié l'original de la pièce d'identité du client, s'est assuré que le document était valide et non périmé et a vérifié tout autre renseignement fourni par le titulaire de contrat; et :
- Il a suivi les directives ci-dessus, en confirmant notamment que la pièce d'identité avec photo délivrée par l'État est valide, a un numéro identificateur unique, n'a pas expiré et est en bon état sans altération apparente;
- La photo sur la pièce d'identité est essentiellement semblable au client, et le nom qui y figure est identique à celui du nouveau titulaire indiqué à la section 6 ou au nouveau nom à la section 7;
- Il n'a aucune raison de croire que la personne qui s'est présentée à lui n'est pas celle dont les coordonnées figurent sur la pièce d'identité;
- **Il a rempli et joint le formulaire NN0975F, *Vérification de l'identité des clients et des tiers*, s'il a des raisons sérieuses de croire que le nouveau titulaire agit pour le compte d'un tiers.**

Prénom et nom du conseiller	Code du conseiller	Numéro de courtier
Signature du conseiller	N° de téléphone	Date de signature (jj/mmmm/aaaa)

Déclaration relative aux renseignements personnels

Dans la présente déclaration, les termes *vous*, *votre* et *vos* renvoient au titulaire de contrat ou à la personne titulaire des droits attachés au contrat, à l'assuré et au parent ou au tuteur de tout enfant désigné comme assuré mais n'ayant pas atteint l'âge de 18 ans (16 ans hors du Québec). Les termes *nous*, *notre*, *nos* et la Compagnie renvoient à La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers, ses sociétés affiliées et ses filiales.

Les mises à jour concernant la présente déclaration et d'autres renseignements sur nos pratiques en matière de protection des renseignements personnels sont publiés à l'adresse www.manuvie.ca.

Nous recueillons, utilisons, vérifions et communiquons vos renseignements personnels à des fins déterminées, et seulement avec votre consentement, ou dans la mesure où la loi l'exige ou l'autorise. En signant la demande, vous consentez à ce que nous recueillions, utilisions et communiquions vos renseignements personnels, tel qu'il est indiqué dans la présente Déclaration relative aux renseignements personnels. Toute modification au consentement doit faire l'objet d'une entente écrite avec la Compagnie.

Quels renseignements personnels recueillons-nous?

Selon le produit que vous avez demandé, nous recueillons des renseignements personnels précis à votre sujet, notamment :

- des renseignements permettant d'établir votre identité, comme votre nom, votre adresse, vos numéros de téléphone, votre adresse courriel, votre date de naissance, votre numéro de permis de conduire, votre numéro de passeport ou votre numéro d'assurance sociale (NAS);
- des renseignements sur la façon dont vous utilisez nos produits et services, ainsi que des renseignements sur vos préférences, caractéristiques démographiques et champs d'intérêt;
- d'autres renseignements personnels dont nous pourrions avoir besoin pour administrer notre relation d'affaires avec vous.

Nous utilisons des moyens honnêtes et licites pour recueillir des renseignements personnels à votre sujet.

Où recueillons-nous des renseignements personnels à votre sujet?

- les demandes et formulaires que vous avez remplis ainsi que les enregistrements des entretiens téléphoniques;
- d'autres interactions entre vous et la Compagnie;
- d'autres sources, notamment :
 - votre conseiller ou vos représentants autorisés,
 - des tiers avec lesquels nous traitons dans le cadre de l'établissement et de l'administration de votre contrat maintenant et dans l'avenir,
 - des sources publiques, comme les organismes gouvernementaux, et les sites Internet.

À quelles fins utilisons-nous vos données?

Nous utilisons vos renseignements personnels aux fins suivantes :

- administrer adéquatement les produits et services que nous vous fournissons et gérer notre relation avec vous;
- confirmer votre identité et vérifier l'exactitude des renseignements que vous nous fournissez;
- évaluer votre demande, et établir le contrat et administrer les droits qui y sont attachés;
- respecter les exigences légales et réglementaires;
- en apprendre davantage sur vous et sur la manière dont vous préférez faire affaire avec nous;
- analyser les données qui nous aident à mieux comprendre nos clients afin que nous puissions améliorer les produits et services que nous fournissons;
- déterminer votre admissibilité à d'autres produits et services qui sont susceptibles de vous intéresser, et vous fournir des précisions sur ces produits et services.

À qui communiquons-nous vos renseignements?

- aux personnes, institutions financières et autres parties avec lesquelles nous traitons dans le cadre de l'établissement et de l'administration de votre contrat maintenant et dans l'avenir;
- aux employés, agents et représentants autorisés;
- à votre conseiller et à ses employés et à toute agence qui a signé une entente avec nous et dispose du droit de superviser, directement ou indirectement, votre conseiller et ses employés;
- à toute personne ou à toute organisation à qui vous avez donné votre consentement;
- aux personnes autorisées par la loi à consulter vos renseignements personnels;
- aux fournisseurs de services qui ont besoin de ces renseignements pour nous fournir leurs services (par exemple des services de traitement des données, de programmation, de stockage des données, d'étude de marché, d'impression et de distribution et d'enquête);

Les personnes, organisations et fournisseurs de services susmentionnés se trouvent au Canada et dans des territoires à l'étranger, et sont ainsi soumis aux lois de ces territoires.

Lorsque nous transmettons des renseignements personnels à nos fournisseurs de services, nous exigeons qu'ils les protègent de façon conforme à nos politiques et pratiques en matière de protection des renseignements personnels.

Pendant combien de temps conservons-nous vos renseignements personnels?

La plus longue des périodes suivantes :

- la période prescrite par la loi et les lignes directrices établies pour le secteur des services financiers, et
- la période requise pour administrer les produits et services que nous vous fournissons.

Retrait de votre consentement

Vous pouvez nous retirer votre consentement à l'utilisation de votre NAS ou de votre numéro d'entreprise, s'il y a lieu, à d'autres fins que celles de l'administration de l'impôt. Vous pouvez également nous retirer votre consentement à l'utilisation de vos renseignements personnels pour vous fournir des renseignements sur d'autres produits et services, sauf dans le cas des envois qui accompagnent vos relevés.

À moins que les lois fédérales ou provinciales ne vous en donnent le droit, vous ne pouvez pas nous retirer votre consentement à la collecte, à l'utilisation, à la conservation ou à la communication des renseignements personnels dont nous avons besoin pour établir ou administrer le contrat. Si vous nous retirez effectivement votre consentement, un contrat ne pourra être établi et les sommes dues ne pourront être versées aux termes du contrat, ou nous pourrions traiter le retrait de votre consentement comme une demande de résiliation du contrat.

Si vous souhaitez retirer votre consentement, téléphonez à notre Service à la clientèle au 1 888 MANUVIE (626-8843) au Québec, ou au 1 888 MANULIFE (626-8543) à l'extérieur du Québec, ou écrivez au responsable de la protection des renseignements personnels à l'adresse indiquée ci-après.

Exactitude et accès

Vous nous informerez de tout changement apporté à vos coordonnées. Vous avez le droit de consulter les renseignements personnels que nous détenons à votre sujet, d'en vérifier l'exactitude et au besoin d'y faire apporter les corrections appropriées. Si vous avez des questions, si vous voulez recevoir des renseignements supplémentaires au sujet des personnes qui ont accès à vos renseignements personnels ou en ce qui concerne nos politiques et procédures de protection des renseignements personnels, ou si vous voulez consulter ou corriger les renseignements personnels vous concernant que nous avons en dossier, veuillez vous adresser par écrit au :

Responsable de la protection des renseignements personnels

Manuvie, 500 King Street N, Waterloo (Ontario) N2J 4C6

Privacy_office_canadian_division@manuvie.com

Veillez noter qu'il est impossible de garantir la protection des communications par courriel. Ne nous envoyez pas de renseignements de nature confidentielle par courriel. En communiquant avec nous par courriel, vous nous autorisez à communiquer avec vous par courriel.